

**PRÉPARATION DES CANDIDATS AU
DOSSIER DOCUMENTAIRE ET À
L'ÉPREUVE ORALE DE CAP EN
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE.**

Sommaire

- ✓ Programme, Capacités
(<http://www.education.gouv.fr/cid50636/mene0925419a.html>)
- ✓ Composition du dossier documentaire d'histoire géographie en CAP
- ✓ Fiche d'évaluation.
- ✓ Méthodologie du dossier d'histoire-géographie en CAP.
- ✓ Maquette du dossier documentaire d'histoire ou de géographie.
- ✓ Description méthodique d'un dossier, exemples de dossiers.

Le dossier documentaire d'Histoire-Géographie en CAP : Note de cadrage de l'épreuve, Composition du dossier

SOURCE :

- Le programme en vigueur a été publié au BOEN n°8 du 25 février 2010, <http://www.education.gouv.fr/cid50633/mene0930030a.html>
- Les Orientations pour la mise en œuvre du programme et des épreuves du CAP en histoire et géographie ont été définies par l'Inspection Générale d'Histoire Géographie en Juin 2008, <http://www.ac-nice.fr/plplh/downloads/page2/page2.html> et modifiées par arrêté publié au BOEN n°2 du 12 janvier 2017 http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=111238

COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier ne dépasse pas 4 pages.

Chaque dossier se réfère explicitement à un sujet d'étude du programme de CAP en histoire-géographie (BOEN n°8 du 25 février 2010) ou à une étude de situation se rapportant à son sujet d'étude.

Les deux dossiers présentés à l'oral sont **élaborés par les candidats** au cours de l'année, lors de séances spécifiques dans la mise en œuvre des programmes.

Il ne peut s'agir d'un dossier commun à un « groupe classe », ni d'un dossier construit et proposé par le formateur.

Remarque : Il n'y a pas de dossier en EMC. Toutefois le dossier d'histoire ou de géographie, doit présenter un document comportant une dimension civique en lien avec le programme d'EMC.

Chaque dossier comporte un titre, et permet au candidat de répondre à une problématique en s'appuyant sur le dossier qu'il aura lui-même constitué.

Chaque dossier comprend trois ou quatre documents de nature variée (texte, document iconographique, tableau de chiffres, carte...).

- Une notice de dictionnaire ou d'encyclopédie ne peut être considérée comme un document.

- Un document purement illustratif ne permettant pas d'enrichir la réponse à la problématique posée, n'a pas sa place dans le dossier.

- Un texte trop long risque de conduire à la paraphrase et de mettre le candidat en difficultés.

Pour chaque document la source est clairement indiquée afin d'en permettre l'analyse critique au cours de l'exposé.

Chaque document permet d'apporter des éléments de réponses progressifs à la problématique, par un travail d'analyse, de confrontation, et de mise en valeur des connaissances en histoire ou en géographie (et pour l'un des documents un lien avec l'EMC).

La diversité des supports documentaires permet d'évaluer les diverses capacités requises en CAP.

Méthodologie du dossier d'Histoire-Géographie en CAP (1).

Une maquette du dossier documentaire est proposée par ailleurs : elle peut servir de cadre de travail pour le candidat en situation d'accompagnement avec le formateur.

Chaque dossier contient :

- Un titre : celui du sujet d'étude du programme ;
- Une problématique questionnant le sujet scientifiquement, en géographie ou en histoire ;
- Trois ou quatre documents de nature variée : un ou deux textes, une photographie et une carte par exemple ;
- Un document doit comporter une dimension civique en lien avec le programme d'EMC.
- Une brève analyse orientée vers la réponse à la problématique donnée.

Cette analyse est rédigée par le candidat, en classe, lors de la préparation du dossier.

Le travail réalisé met en relation les documents, et permet de construire la situation historique ou géographique, en s'appuyant sur les orientations et mots-clés du programme que le candidat devra connaître.

Le dossier peut porter sur un sujet d'étude ou sur une situation se rapportant à son sujet d'étude.

Le candidat aura soin de ne pas lire son dossier, mais de l'utiliser comme support de réflexion pour son exposé, en évitant la paraphrase des documents.

Il s'agit pour chaque document de montrer l'acquisition des capacités visées par les programmes d'Histoire-Géographie en CAP, par exemple :

- D'identifier la source et la nature du document.
- D'identifier les informations principales et de les relier à la problématique choisie.
- D'utiliser le vocabulaire et les notions spécifiques au sujet d'étude traité et à la discipline.
- Etablir un lien explicite entre chaque document choisi et la problématique.

Méthodologie du dossier d'histoire-géographie en CAP (2).

PISTES MÉTHODOLOGIQUES POUR ANALYSER LES DIFFÉRENTS TYPES DE DOCUMENTS.

Une carte :

- Espace géographique représenté.
- Echelle utilisée.
- Thème présenté.
- Espaces, régions mis en valeur, apparition de contrastes, de phénomènes géographiques...
- Notions mobilisées

Un document iconographique, (œuvre d'art, dessin de presse, caricature...) :

- Éléments de dénotation (description) et de connotation (explication).
- Notions, personnages, événements représentés.
- Analyses externe et interne
- Enjeux, portée historique, géographique, civique du document.

Un texte :

- Auteur, contexte (et importance de ces éléments dans l'analyse du document).
- Notions, personnages, événements, lieux, évoqués par le document.
- Enjeux, portée historique, géographique, civique du document.

Un graphique, un tableau :

- Explicitation de la méthode de lecture du document.
- Définition des éléments notionnels.
- Analyse des évolutions présentées par le document.

Méthodologie du dossier d'histoire-géographie en CAP (3).

PISTES POUR INTÉGRER UNE DIMENSION CIVIQUE EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'EMC.

- *Pour chaque dossier présenté par les élèves, «un des documents comporte une dimension civique en lien avec le programme d'Enseignement Moral et Civique ». Cette dimension civique doit néanmoins préserver la cohérence des dossiers.*
- *On privilégie les démarches permettant l'acquisition de connaissances, de capacités, d'attitudes (une compétence citoyenne)*
- *Quelques pistes dans un document en annexe*

Maquette du dossier documentaire d'histoire ou de géographie (1).

Maquette du dossier documentaire d'Histoire ou de Géographie

Page de garde.

Nom de l'élève :

Sujet d'étude :

Etude de situation :

Titre du dossier :

SOMMAIRE DU DOSSIER

Doc. 1 : (*titre, source*)

page 2

Doc. 2 :

page 3

Doc. 3 :

page 4

INTRODUCTION DU DOSSIER :

Définition rapide du sujet, de la période ou des espaces et territoires étudiés.

PROBLEMATIQUE DU DOSSIER :

Maquette du dossier documentaire d'histoire ou de géographie (2).

Page intérieure.

FICHE DOCUMENTAIRE
(à reproduire pour chaque document du dossier)

Titre, nature, source, du document :

DOCUMENT N° 1 :

(à coller ici)

ELEMENTS DE PRESENTATION DU DOCUMENT

- *Quelles informations sont en lien avec le sujet ?*

- *Quels éléments sont en relation avec les autres documents ?*

- *En quoi ce document permet-il de répondre en partie à la problématique ?*

- ***Un des documents comporte une dimension civique en lien avec le programme d'Enseignement Moral et Civique (« La personne et l'État de droit », « Égalité et discrimination », « Exercer sa citoyenneté dans la République française et l'Union européenne » et « Pluralisme des croyances et laïcité »).***

Maquette du dossier documentaire d'histoire ou de géographie (3).

Dernière page.

A partir des fiches documentaires et des connaissances acquises, répondre à la problématique du dossier

Définition du vocabulaire spécifique utilisé lié au sujet d'étude.

VOCABULAIRE, NOTIONS, MOTS-CLÉS DU SUJET D'ÉTUDE...

-
-
-
-

Description méthodique d'un dossier.

SUJET D'ÉTUDE : VOYAGES ET DÉCOUVERTES, XVI^{ème} - XVIII^{ème} siècle.

Etude de situation : CHRISTOPHE COLOMB ET LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE.

Le dossier documentaire est réalisé en classe.

Le professeur propose un document d'accroche à partir duquel la problématique sera dégagée.

Elle est commune à la classe.

Il s'agit par exemple de s'interroger sur le contexte, les motifs, ou les enjeux de cet événement.

Le professeur distribue 6 documents de nature variée, portant sur la même situation. Les élèves, seuls ou en petits groupes, vont réaliser leur dossier documentaire personnel.

Ils sélectionnent et classent 3, voire 4, documents qui leur semblent les plus appropriés pour répondre à la problématique.

Par exemple, le 1^{er} document peut être une carte des navigations au XVI^{ème} siècle.

Le 2^{ème} document peut être un extrait du journal de bord de Christophe Colomb.

Le 3^{ème} document peut être une gravure montrant, un siècle après, l'arrivée de Christophe Colomb sur le nouveau continent.

Un 4^{ème} document, facultatif, peut éclairer la situation en envisageant les conséquences de ces découvertes.

Les élèves renseignent la 1^{ère} page du dossier (voir maquette).

Ils étudient chaque document et élaborent une fiche documentaire pour chacun.

Le document 3 peut ici être relié au thème d'EMC « égalité et discriminations » et questionner l'origine des inégalités, la présence de telles situations dans notre société actuelle et les réponses que la Loi apporte à ces situations.

Les élèves rédigent la réponse à la problématique en s'aidant de leurs fiches documentaires.

Ils renseignent la partie vocabulaire, qui peut comprendre les mots spécifiques : « découvertes », « caravelle », « Indes », « indigènes »...

Exemples de dossiers.

EN HISTOIRE,

Sujet d'étude : Guerres et conflits.

Etude de situation : Verdun et la mémoire de la bataille, une prise de conscience européenne ?

Titre du dossier : Les traces de la bataille de Verdun en France et en Allemagne.

Sujet d'étude : La République en France.

Etude de situation : Le droit de vote en France, évolution et débats.

Titre du dossier : Le droit de vote des étrangers en question.

Sujet d'étude : Être ouvrier en France du XIXème au XXIème siècle.

Etude de situation : Être ouvrier à...

Titre du dossier : La vie quotidienne d'un mineur aux XIXème et XXIème siècles.

EN GÉOGRAPHIE,

Sujet d'étude : Nourrir les hommes.

Etude de situation : L'Inde : plus d'un milliard d'hommes à nourrir.

Titre du dossier : Agriculture indienne, vers une nouvelle révolution verte ?

Sujet d'étude : Mondialisation et diversité culturelle.

Etude de situation : Les langues.

Titre du dossier : La sauvegarde des langues régionales.

Sujet d'étude : Le développement inégal.

Etude de situation : Les inégalités dans l'accès à l'eau.

Titre du dossier : La pénurie d'eau à Bombay.

SOURCE :

- Le programme en vigueur a été publié au BOEN n°8 du 25 février 2010, <http://www.education.gouv.fr/cid50633/mene0930030a.html>
- Les Orientations pour la mise en œuvre du programme et des épreuves du CAP en histoire et géographie ont été définies par l'Inspection Générale d'Histoire Géographie en Juin 2008, <http://www.ac-nice.fr/plplh/downloads/page2/page2.html> et modifiées par arrêté publié au BOEN n°2 du 12 janvier 2017 http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=111238

L'EPREUVE ORALE

L'épreuve orale s'appuie sur le dossier constitué par le candidat lui-même.

Le candidat présente deux dossiers conformes au programme. L'un en histoire, l'autre en géographie. Pour que le candidat ne soit pas pénalisé au moment de l'épreuve, il est impératif qu'il se présente avec deux dossiers conformes (un en histoire, un en géographie) en double exemplaire (un pour lui-même, un pour l'examineur).

Sont considérés « non-conformes » :

- Un dossier d'EMC.
- Les dossiers non référés à un sujet d'étude du programme.
- Les dossiers publiés par ailleurs (dossier du manuel, dossier trouvé sur internet).
- La présentation de deux dossiers d'histoire ou deux dossiers de géographie.
- La présentation d'un seul dossier.
- Tout dossier comportant un nombre insuffisant ou excédentaire de documents.
- Un dossier présentant un seul type de document (uniquement des cartes, uniquement des textes...).

En cas de non-conformité, d'un dossier ou des deux dossiers, ou d'absence de dossier, le candidat est interrogé sur un dossier de remplacement : ces dossiers sont fournis par l'examineur ; le candidat devra présenter le dossier après en avoir pris connaissance, mais sans temps spécifique de préparation, ni possibilité de choix.

L'examineur choisit l'un des deux dossiers.

Le candidat présente le dossier choisi pendant 5 minutes puis un entretien de 10 minutes maximum permet au candidat de justifier, préciser, redéfinir, les éléments de sa prestation en répondant aux questions de l'examineur. La note prend en compte les deux parties et tient compte globalement de l'expression orale.

Il s'agit pour l'examineur d'évaluer les capacités et les connaissances du candidat. L'examineur est attentif à la capacité du candidat à présenter la question, à justifier le choix des documents et à répondre à la question posée, en s'appuyant sur les documents et ses connaissances.

Le candidat doit :

- Présenter le thème d'étude et la problématique.
- Présenter les documents (source, nature...).
- Justifier le choix de ses documents.
- Identifier les informations principales des documents.
- Employer un vocabulaire adapté à la situation.
- Mobiliser des connaissances complémentaires.
- Répondre à la problématique.

Le dossier n'est pas évalué en soi lors de l'épreuve orale.

Les critères d'évaluation de l'épreuve orale sont présentés dans la fiche d'évaluation ci-jointe.

Le dossier documentaire d'Histoire-Géographie en CAP : Note de cadrage de l'épreuve. Après l'épreuve

SOURCE :

- Le programme en vigueur a été publié au BOEN n°8 du 25 février 2010, <http://www.education.gouv.fr/cid50633/mene0930030a.html>
- Les Orientations pour la mise en œuvre du programme et des épreuves du CAP en histoire et géographie ont été définies par l'Inspection Générale d'Histoire Géographie en Juin 2008, <http://www.ac-nice.fr/plplh/downloads/page2/page2.html> et modifiées par arrêté publié au BOEN n°2 du 12 janvier 2017 http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=111238

APRES L'EPREUVE	La note attribuée n'est pas communiquée au candidat. Les dossiers et les fiches d'évaluation sont conservés et archivés au centre d'examen pendant un an après la session d'examen. La note attribuée est complémentaire de celle de l'épreuve de français.
----------------------------	---